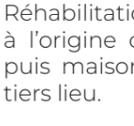


- 1**  Utilisation de l'énergie solaire grâce aux panneaux photovoltaïques en toiture de l'extension.
- 2**  Réemploi de menuiseries récupérées sur site existant, mais aussi en ressourcerie externe.
- 3**    Réutilisation des panneaux de l'ancien mur d'escalade, pour la conception du mobilier et aménagement d'intérieur.
- 4**  Réhabilitation, du bâtiment existant : à l'origine concessionnaire de bateau, puis maison de l'étudiant, aujourd'hui tiers lieu.
- 5**  Récupération de l'eau de pluie, grâce à une cuve enterrée, pour satisfaire les usages des sanitaires, le nettoyage des prises d'escalade, l'arrosage de la végétation du site ainsi que la mare extérieure.
- 6**  Réutilisation des troncs d'arbres non-écorcés, provenant de la structure de la coursive de la deuxième phase du projet. Utilisation du bois sans transformation.
- 7**  Réutilisation de plateaux de chaises pour l'aménagement d'intérieur : création d'un faux plafond acoustique et décoratif dans le restaurant.
- 8**    Réemploi de chaises, tables et luminaires de récupération pour le restaurant.
- 8**    Upcycling de chutes de taules métalliques usinées (découpes industrielles) pour réaliser les garde corps extérieurs et l'habillage du bar.
- 9**  Structure et système d'assemblage ajustable et démontable, pour permettre au bâtiment lui-même de rentrer dans cette logique de réemploi.
- 10**    Treille expérimentale en partenariat avec le CRITT : arbres fusionnés apportant ombrage et favorisant la biodiversité.